



# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 230

LE JEUDI 11 OCTOBRE 2007

88¢ + TAXES = 1\$

## Finances: fin de l'autonomie des universités

### Québec veut aussi contrôler tout emprunt ou placement du secteur public

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Dans la foulée du fiasco immobilier de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Québec tiendra la bride haute non seulement aux universités mais aussi à l'ensemble du secteur public et des sociétés d'État. Selon le projet de loi concocté par le ministère des Finances et dont *Le Devoir* a obtenu copie, les or-

ganismes publics et parapublics devront désormais obtenir l'autorisation préalable du gouvernement pour effectuer des emprunts et des placements ou prendre d'autres formes d'engagements financiers.

Ce sont cependant les universités qui voient leur marge de manœuvre se réduire le plus, compte tenu de la grande autonomie dont elles jouissent à l'heure actuelle. Selon nos sources, la réglementation sur les planches à

dessin du ministère de l'Éducation devrait par ailleurs préciser que les projets d'investissement de plus de dix millions de dollars devraient faire l'objet d'une analyse par l'Agence des partenariats public-privé (PPP). Le recours aux PPP devrait être quasi systématique dans le cas des projets de plus de 40 millions.

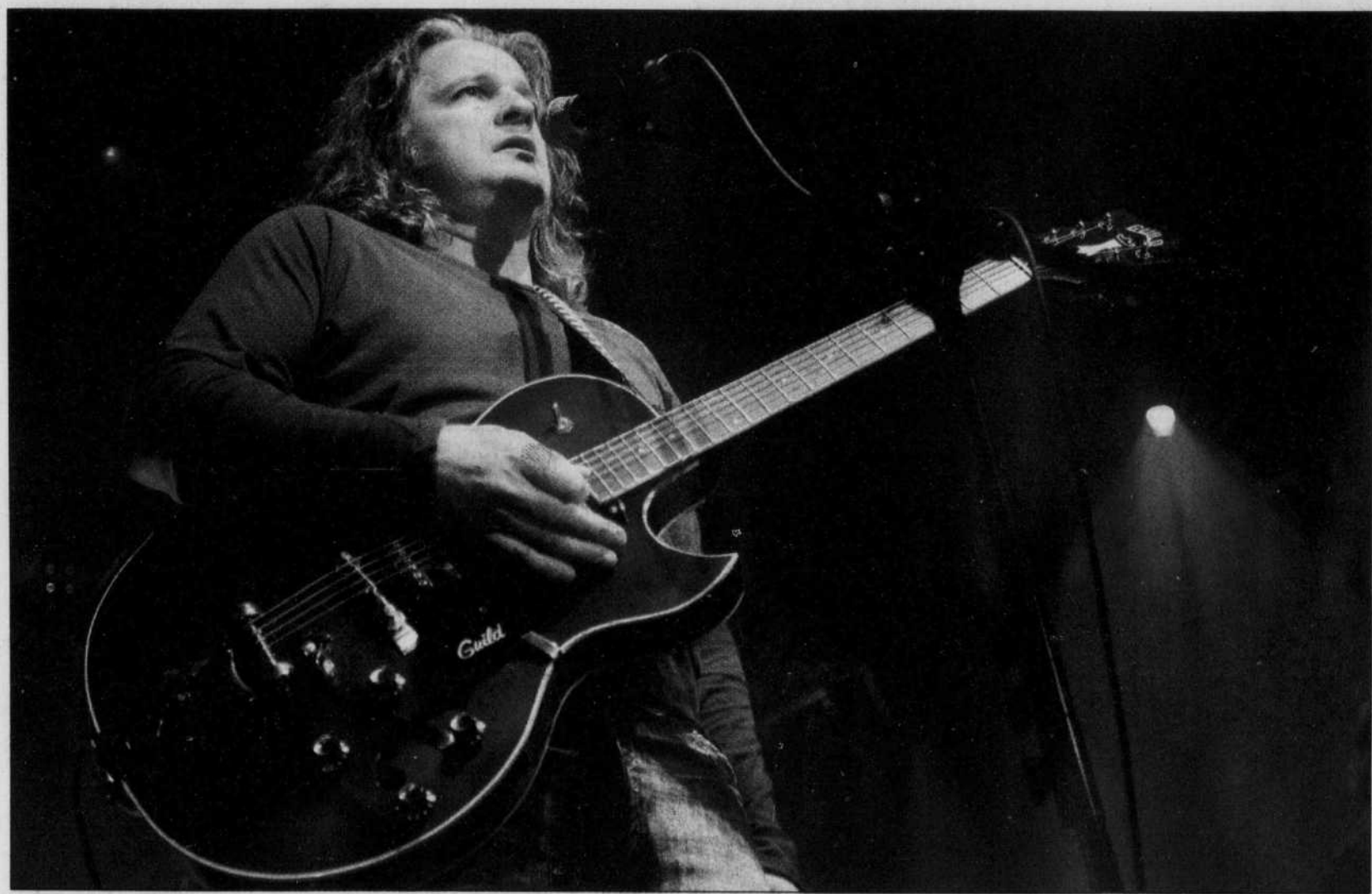
Les projets de moins de dix millions nécessiteraient l'autorisation du ministère de l'Éducation tandis

que ceux de 10 à 40 millions seraient soumis au ministère des Finances. Ceux de plus de 40 millions devraient obtenir l'aval du conseil des ministres.

*Le Devoir* n'a cependant pas obtenu d'indication quant à la réglementation en cours d'élaboration dans d'autres ministères, pour le secteur de la santé et les

VOIR PAGE A 8: CONTRÔLE

### La victoire de l'homme



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LES ATTENTES étaient plus que grandes: démesurées. Eh! C'est que le lancement-spectacle de L'Échec du matériel, en avril dernier, avait été démesurément mémorable. Qu'à cela ne tienne, Daniel Bélanger a sciemment dosé la première montréalaise de son spectacle en crescendo inexorable, hier soir au Métropolis, de telle sorte que tôt ou tard, les attentes ont été comblées, dépassées, pulvérisées, évaporées. Le plus incroyable, c'est qu'il fera mieux la prochaine fois. La critique de Sylvain Cormier en page B 8.

## Le Dr Chaoulli lance son service de courtage médical

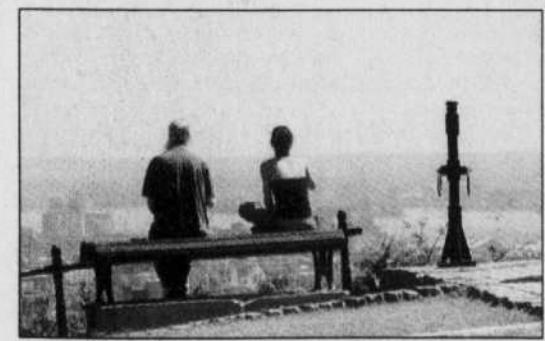
### Québec doute de la légalité de cette démarche

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

N'en déplaise au ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a émis de sérieux doutes hier à propos de la légalité de la démarche du Dr Jacques Chaoulli, celui-ci a décidé d'aller de l'avant avec son Groupe Chaoulli, un service unique en son genre, à mi-chemin entre le courtage médical et le service d'assistance en santé. Sa promesse? Offrir à ses membres un accès rapide à des services de santé généraux et spécialisés en faisant appel à une vaste banque de médecins issus du public comme du privé, que ce soit au Québec, en Ontario ou même aux États-Unis s'il le faut.

Le Dr Chaoulli, bien connu pour avoir obtenu un jugement invalidant l'interdiction de l'assurance santé privée, a bien précisé que son groupe n'offrira pas de

VOIR PAGE A 8: CHAULLI



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

### Égalité hommes-femmes: l'opposition crie à l'improvisation

L'intention du premier ministre Jean Charest de modifier la Charte des droits et libertés de la personne pour assurer la primauté du droit à l'égalité entre les hommes et les femmes sur la liberté de religion est loin de faire l'unanimité.

■ À lire en page A 3

## Encore et toujours « ça »

### Cinq cents conférenciers discutent à Montréal d'une idée révolutionnaire: la prévention des génocides

Comment faire la prévention des génocides? C'est la question complexe à laquelle tenteront de répondre quelque 500 participants réunis à Montréal, jusqu'à vendredi, pour la première conférence mondiale sur ce sujet malheureusement trop actuel.

BRIAN MYLES

Au lendemain de l'Holocauste, symbole suprême de la démenace nazie, la communauté internatio-

nale a trouvé trois mots pour exprimer sa réprobation devant ce génocide qui a emporté six millions de Juifs: «Plus jamais ça!» Et pourtant, les tueries de masse de l'ère postmoderne ont relégué la fameuse déclaration aux poubelles de l'histoire: Cambodge, Bosnie-Herzégovine, Rwanda et combien d'autres Darfour? Plus de 60 ans après Auschwitz, il est plutôt désolant de constater que c'est encore et toujours ça.

Environ 500 participants réunis à Montréal aujourd'hui et demain (professeurs, politiciens, militants des droits humains et rescapés de massacres) discutent d'une

VOIR PAGE A 8: GÉNOCIDES



DIMITAR DILKOFF AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme se recueille sur un cercueil contenant les restes d'un proche tué lors du massacre de Srebrenica, en Bosnie.

## Mémoires vives

STÉPHANE BAILLARGEON

Il y a trois classes de personnalités politiques en France: l'impopulaire, la populaire et celle de Simone Veil. À 80 ans, la dame immensément respectée jouit d'un statut à part, à elle seule réservé. Simone Veil incarne une sorte d'icône de la nation, tout en haut de la liste des héros.

Cette situation enviable, elle la doit à sa personnalité et à son parcours. Rescapée des camps de la mort (elle a été déportée à Auschwitz-Birkenau), présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, première présidente du Parlement européen, elle a fait adopter en 1974-75 une loi dépenalisant l'avortement.

«Je suis effectivement la personnalité la plus populaire de France», a souligné Mme Veil hier, devant une table de journalistes, mais en se servant de cette donnée comme preuve de la place enviable des citoyens d'origine juive dans son pays. «La présence des juifs dans toutes les fonctions est importante en France: dans les médias, dans la chanson, dans les professions médicales ou le droit, partout.»

Surtout, elle a tenu à répéter que la discrimination la plus forte touche maintenant les Français d'origine arabe ou musulmans. «En France, actuellement, il vaut cent fois mieux être juif que musulman», a-t-elle tranché en parlant de cette communauté comptant six millions de personnes, dix fois plus que celle des Français juifs. Pour elle, les manifestations hexagonales d'antisémitisme, quand il s'en trouve, concernent moins la vieille frange de l'extrême droite qu'une certaine gauche



Simone Veil

VOIR PAGE A 8: VEIL

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

# Jazz

## 17h30

En semaine avec André Vigeant  
Réalisation: Anne Dubois  
Le week-end avec Dorothée Berryman

# ACTUALITÉS

## CHAULLI

SUITE DE LA PAGE 1

services de santé. Il agira plutôt comme un «health advocate» en ce sens qu'il fera le pont entre les patients et les médecins sélectionnés, qu'ils soient participants au régime public ou non. Au Groupe Chaoulli, le patient paiera seulement ses frais d'adhésion (150 \$ pour un individu, 250 \$ pour un couple), de même que des frais de service de 20 \$ qui seront facturés à chaque rendez-vous.

Tous les autres frais iront directement dans les poches du médecin. Pour les médecins issus du privé, les choses sont simples. C'est le patient qui paiera la consultation en entier à son médecin, au tarif fixé par ce dernier. Dans le cas des médecins participant au régime public, les choses se corsent. Dans certains cas, ce sera l'État qui paiera la consultation par le truchement de la carte d'assurance maladie, alors qu'en d'autres occasions, ce sera le patient qui allongera lui-même les dollars pour voir son médecin en dehors de ses heures de pratique dans le régime public.

**En théorie, la loi interdit formellement aux médecins de travailler en même temps au public et au privé**

En théorie, la loi interdit formellement aux médecins de travailler en même temps dans les deux régimes. En théorie seulement, prévient le D<sup>r</sup> Chaoulli, qui invoque l'article 22i du règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie. «Le législateur a permis à l'État de créer des exceptions ou des catégories de services, qui seraient assurés en d'autres temps, deviennent désaturés par les circonstances et les conditions dans lesquelles ils sont rendus. C'est dans un tel cadre d'exception que le Groupe Chaoulli entend offrir ses services», a expliqué hier M<sup>r</sup> Jean-François Gosselin, l'avocat qui conseille le D<sup>r</sup> Chaoulli.

Cet article permet déjà à des organismes de contourner la loi. Un club de hockey peut par exemple engager un médecin pour fournir des services de santé à ses joueurs. Le médecin sera alors payé par le club, comme le prévoit l'article 22i. Idem pour un employeur souhaitant obtenir un bilan de santé de ses employés. Mais le Groupe Chaoulli, lui, va bien plus loin en proposant toute une gamme de soins généraux et spécialisés à ses membres. Profitent-ils d'une zone grise qui mériterait d'être éclaircie? «Il n'y a pas de zone grise. C'est une zone blanche depuis le tout début du régime», croit le D<sup>r</sup> Chaoulli, qui prétend avoir rassemblé plusieurs avis juridiques qui tendent à confirmer ses dires.

### Des doutes sérieux

Pourtant, au ministère de la Santé et des Services sociaux, on ne partage pas du tout l'interprétation du D<sup>r</sup> Chaoulli. «Pour l'instant, la seule information que nous ayons, c'est ce qu'on a pu lire sur Internet, et nous croyons que tout cela mérite qu'on s'y penche sérieusement», a indiqué hier l'attachée de presse du ministre Philippe Couillard, Marie-Eve Bédard. Une vérification du fonctionnement du groupe sera d'ailleurs demandée à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), comme Québec l'avait fait pour Medecina, une autre entreprise de courtage.

Pour sa part, le Collège des médecins du Québec a réagi avec prudence à l'annonce de l'arrivée de ce nouveau venu. Il compte réserver ses commentaires pour plus tard, le temps d'évaluer la portée réelle de cette nouvelle offre. Le D<sup>r</sup> Chaoulli, lui, a confiance non seulement en ses juristes mais dans la validité de sa démarche, empreinte d'«humanité», selon le mot de l'ancienne juge Andrée Ruffo, présente à la conférence de presse hier.

Le D<sup>r</sup> Chaoulli croit en effet que sa formule peut alléger le système de santé public en favorisant l'accessibilité des soins. C'est que tous les médecins qu'il a recrutés dans le système public se sont engagés à ne pas diminuer leur volume de pratique mais bien à ajouter des plages horaires supplémentaires pour soigner, à financement privé, les membres du Groupe Chaoulli. Pour chaque patient qui passera par ce groupe, c'en sera un de moins sur les listes d'attente, a fait valoir le D<sup>r</sup> Chaoulli.

Cet argument a été réduit en pièces hier par la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui estime que le Groupe Chaoulli fait fausse route en ouvrant la voie à un système parallèle. «Le Groupe Chaoulli ne s'attaque en rien aux véritables problèmes qui persistent dans notre système de santé. Il ne fait que favoriser une poignée d'individus, ceux qui pourront s'offrir de tels services», a déclaré sa vice-présidente, Denise Boucher. La CSN réclame d'urgence un débat public sur la proposition du D<sup>r</sup> Chaoulli qui, selon elle, ouvre grand la porte à une médecine à deux vitesses.

Hier, il a été impossible de savoir combien de médecins ont jusqu'à maintenant été tentés par l'expérience proposée par le Groupe Chaoulli, son idéalisme se faisant très évasif, au prétexte de «préservé la grande autonomie des professionnels impliqués». Mais aux yeux du D<sup>r</sup> Patrick Cannone, dentiste pédiatrique, l'offre est très alléchante. Suffisamment, en tout cas, pour le convaincre de faire le saut et même d'envisager un changement de pratique. «L'alternative proposée par le D<sup>r</sup> Chaoulli, soit celle de combiner le public et le privé, me semble être une solution intelligente, qui contribuera notamment à la réduction des délais d'attente, a dit le D<sup>r</sup> Cannone. Et, en ce sens, j'avoue que je réfléchis sérieusement à faire un retour dans le système public.»

Notons qu'en plus d'offrir des services d'accès rapide à ses membres, le Groupe Chaoulli a mis sur pied un service d'information qui sera disponible 24 heures sur 24. En ajoutant 25 \$ à son forfait d'adhésion, le patient pourra aussi compter sur un service de transport d'urgence par hélicoptère-ambulance, disponible jour et nuit. Un partenariat a également été signé avec un hôpital de Plattsburgh, aux États-Unis, qui offrira des services d'urgence.

Le Devoir

## Les Ontariens élisent les libéraux

GREGORY BONNELL

Toronto — Dirigé par Dalton McGuinty, le Parti libéral de l'Ontario a remporté hier une seconde majorité consécutive pour la première fois en 70 ans, défaisant facilement un Parti progressiste-conservateur miné par sa proposition de financer les écoles confessionnelles privées.

Le chef progressiste-conservateur, qui avait décidé de quitter une circonscription rurale au nord de Toronto pour se présenter dans celle où il est né dans la ville, a aussi été battu par la ministre de l'Éducation, Kathleen Wynne, dans Don Valley West. Plus tôt dans la journée, M. Tory avait indiqué que, peu importe les résultats, il entendait rester à la tête de son parti.

M. McGuinty a facilement été réélu dans Ottawa South, tout comme le chef néo-démocrate Howard Hampton dans Kenora-Rainy River, dans le nord de la province.

Près de deux heures après la fermeture des bureaux de vote, les libéraux menaient ou avaient gagné dans 71 circonscriptions, 17 de plus que les 54 nécessaires pour obtenir la majorité; 25 progressistes-

conservateurs étaient en avance ou avaient été élus. Les néo-démocrates avaient, de leur côté, 11 candidats en avance ou élus.

À la dissolution de l'assemblée, le Parti libéral comptait 67 députés, le Parti progressiste-conservateur en comptait 25 et le NPD, 10. Un siège était vacant.

Les électeurs ontariens semblaient également en voie de rejeter un projet de réforme électorale, élaboré par une assemblée de 103 citoyens. Peu de boîtes de scrutin avaient été dépouillées, mais déjà 63 % des électeurs s'opposaient à la proposition qui avait besoin, pour être adoptée, de l'appui de 60 % des électeurs, dont une majorité simple dans au moins 64 circonscriptions.

La campagne électorale a été marquée par la proposition des progressistes-conservateurs de financer les écoles confessionnelles privées, un élément de leur plateforme électorale fortement dénoncé par les libéraux. Les chefs néo-démocrate et conservateur se sont pour leur part surtout attaqués au bilan de «promesses brisées» du premier ministre McGuinty.

La Presse canadienne

## GÉNOCIDES

SUITE DE LA PAGE 1

idée complètement révolutionnaire: la prévention du génocide. Sous l'égide du Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique de l'université McGill, ils explorent les avenues pour éradiquer ces gestes de barbarie qui choquent au plus haut point la conscience humaine.

La session plénière d'ouverture, ce matin, met en présence des survivants des génocides juif, cambodgien et rwandais avec Wole Soyinka (qui a reçu un prix Nobel de littérature) et le général Roméo Dallaire. «D'habitude, on parle de génocide en termes abstraits: un million de morts par ici et un million de morts par là. Nous avons besoin de mettre des visages sur ces tragédies», explique Payam Akhavan, professeur à la faculté de droit de McGill et président du comité organisateur de la conférence.

Le génocide constitue «la forme la plus radicale du mal de nos temps», poursuit M. Akhavan. Contrairement aux idées répandues par les négationnistes, il ne s'agit pas d'un déversement spontané de haine meurtrière. «Ce n'est pas une catastrophe naturelle, un tremblement de terre ou un tsunami, mais un désastre humain qui peut être prévenu et évité», affirme M. Akhavan, une sommité en la matière. Avant son embauche au Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique de McGill, il fut en effet le premier conseiller juridique auprès du Bureau du procureur des tribunaux pénaux internationaux (TPI) pour le Rwanda et l'ex-Yugoslavie.

M. Akhavan exhorte l'Organisation des nations unies (ONU), la classe politique et la société civile à passer d'une «culture réactive» à une «culture préventive» en matière de génocide et crimes contre l'humanité. C'est d'ailleurs l'un des leitmotivs de la conférence de Montréal. «Quand la violence atteint le même point qu'en Bosnie, qu'au Rwanda ou qu'au Darfour, c'est habituellement trop tard pour intervenir, et la volonté politique n'y est pas de toute façon. Nous devons penser en termes de prévention, de «gestion» des tensions ethniques», explique-t-il.

Il cite le cas du Rwanda, où une population à majorité analphabète dépend de la radio pour s'informer. La Radio des Mille Collines a utilisé cette puissante tribune dans les mois précédant le génocide, en 1994, «pour préparer la population à des tueries de masse», rappelle Payam Akhavan, avec le résultat que 800 000 Rwandais (principalement des Tutsis) sont tombés sous les machettes des milices hutues. Que serait-il arrivé du Rwanda si cette radio avait été fermée dès la diffusion des premiers messages d'incitation à la haine? «Le génocide aurait été moins important, peut-être même qu'il n'y en aurait pas eu du tout», suggère M. Akhavan.

### Une première mondiale

La chose étonne, mais la Conférence mondiale sur la prévention du génocide est... une première depuis 1948, année d'élaboration de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide par l'ONU. Il n'y a jamais eu de conférence non gouvernementale sur le génocide, affirment les organisateurs de l'événement. C'est dire comment ce crime, malgré l'horreur qu'il suscite dans la conscience humaine, ne fait pas partie des préoccupations mondiales.

M. Akhavan dénonce la «culture du cynisme» qui prévaut dans la diplomatie internationale. «On regarde de l'autre côté pendant que des milliers de gens se font massacrer», déplore-t-il. À ce petit jeu malsain, les médias sont aussi complices que la société civile ou les politiciens. Tant que la presse ne montre pas l'horreur, tant que le public ne fait pas pression sur le gouvernement, le génocide reste un crime sans nom, perpétré en silence.

En août 1998, un régime politique relativement peu connu du monde occidental assassinait environ 8000 membres d'un groupe ethnique minoritaire, les chiites Hazaras, dans l'indifférence totale de la communauté internationale. À cette époque, en Amérique, les médias étaient ravis sur un soap-opéra de mauvais goût au sujet de l'idylle du président Bill Clinton avec une stagiaire de la Maison-Blanche, le «Monicagate». Huit mille morts passés inaperçus. «Le monde a à peine remarqué, à peine réagi», se souvient M. Akhavan. Ce régime, c'était celui des talibans, celui qui hébergea Oussama ben Laden, le cerveau des attentats du 11 septembre 2001.

Après la débâcle soviétique en Afghanistan, les États-Unis ont abandonné le peuple afghan à son sort. Rien de surprenant à ce qu'il ait été pris en otage par une théocratie radicale déjà armée et expérimentée dans l'art du massacre. Les «combattants de la liberté» si chers à Ronald Reagan sont devenus les «islamo-fascistes» de George W. Bush. «Si les Casques bleus reviennent en cercueil de l'Afghanistan, c'est à cause de notre indifférence depuis trop d'années», estime M. Akhavan. Conclusion? «Aucun endroit n'est totalement en sécurité. Ce qui se passe à l'autre bout du monde finira par avoir un impact sur nous.» Quel pays sombrera le prochain dans la folie meurtrière? L'Éthiopie? La Birmanie, où la junte militaire a réprimé violemment le soulèvement pacifique des moines bouddhistes?

Pour que le «Plus jamais ça!» lancé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale retrouve sa valeur, il faudra que la communauté internationale fasse passer le sens du devoir moral au-delà des intérêts stratégiques, estime Payam Akhavan. Notamment en envoyant plus souvent des Casques bleus sur le terrain pour désamorcer les carnages potentiels, comme ce fut le cas en Macédoine, où la population albanaise a été protégée des menaces en 1993.

Serait-ce une utopie que cette armée de soldats de la prévention? M. Akhavan évoque le mouvement abolitionniste américain, qui a remporté une bataille épique pour mettre fin à l'esclavage sur le continent nord-américain, envers et contre tous ses détracteurs. «Notre mouvement a un grand potentiel de succès, et cette conférence est une rencontre historique», dit-il.

Le Devoir

Le Devoir

## CONTRÔLE

SUITE DE LA PAGE 1

autres sociétés d'État.

Le projet de loi, qui a franchi l'étape du conseil des ministres le mois dernier, stipule qu'un «organisme qui désire conclure un emprunt doit être préalablement autorisé par le ministre des Finances, qui peut également en fixer ou en accepter les conditions et modalités». Il en va de même pour les placements, sauf lorsqu'ils découlent d'une politique déjà approuvée par le ministre.

Le texte prévoit également qu'un organisme ne peut pas prendre d'«engagement financier» sans l'autorisation de la ministre des Finances. Selon le mémoire présenté au conseil des ministres et consulté par *Le Devoir*, un «engagement financier» peut par exemple consister en un bail emphytéotique ou en «l'octroi de garanties qui ont un impact similaire aux emprunts sur la situation financière» d'un organisme public ou d'une société d'État. Cette définition s'applique par exemple à la rente emphytéotique que l'UQAM s'était engagée à verser à la firme Busac dans le dossier de l'Îlot Voyageur ainsi qu'à la garantie consentie par cette même université à l'emprunt de 269 millions effectué par Busac sur les marchés financiers.

Le mémoire soumis au conseil des ministres justifie le projet de loi essentiellement par les déboires immobiliers de l'UQAM, qui coûteront en définitive «plus de 200 millions» au gouvernement. L'UQAM, par l'intermédiaire de Busac, avait procédé à une émission d'actions à un taux supérieur à celui en vigueur pour les obligations du Québec, forçant Québec à acheter en bloc les actions afin de ne pas affecter sa position sur les marchés financiers. Le projet s'est avéré chaotique et Québec s'est engagé à dégauger l'université des impacts financiers du projet.

Les difficultés éprouvées ces dernières semaines par «la Société générale de financement et la Financière agricole du Québec ainsi que d'autres entités du secteur public québécois dans le cadre de la crise d'illiquidité du papier commercial adossé à des actifs» sont également à la source de cette réflexion gouvernementale. La crise des hypothèques à risque aux États-Unis (subprime) a provoqué une réaction en chaîne, faisant en sorte que certains titres détenus par des sociétés d'État québécoises ne trouvent plus preneurs sur les marchés, ce qui cause des problèmes de liquidités à ces mêmes sociétés.

Québec veut donc voir de plus près non seulement les emprunts effectués mais aussi les contrats servant à prémunir contre les fluctuations de taux de change et de taux d'intérêt, les engagements financiers qui peuvent s'assimiler à des emprunts ainsi que les placements.

«Comme pour l'utilisation des produits dérivés, une expertise certaine est requise pour effectuer des placements, surtout lorsqu'un organisme est libre de transiger tous les véhicules de placement qu'il souhaite. Des déci-

sions [...] peuvent avoir d'importantes répercussions pour l'organisme en question, voire le priver des sommes nécessaires à son bon fonctionnement», peut-on lire dans le mémoire ministériel.

### La bride

L'autonomie des universités en prend pour son rhume. Contrairement aux cégeps, aux commissions scolaires ou même aux institutions du secteur de la santé, elles pouvaient emprunter librement sur les marchés financiers, sans autorisation gouvernementale. Québec n'intervenait que lorsqu'un projet comportait un financement gouvernemental lié aux lieux d'enseignement. Et encore, plusieurs universités ont en effet construit des pavillons universitaires sans avoir recours aux fonds du ministère de l'Éducation.

La nouvelle logique s'appliquerait également aux cégeps, aux commissions scolaires, aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'ensemble des sociétés d'État. L'incidence est cependant moins lourde pour ces réseaux et ces sociétés d'État puisque la marge de manœuvre financière y était déjà moins étendue que dans les universités.

Seules la Régie des rentes du Québec et la Caisse de dépôt et placement échappent à la portée de ce projet de loi.

L'information qui a jusqu'à présent transpiré à propos du contenu du projet de loi a fait tressaillir le milieu universitaire, qui y voit un accroissement acceptable à l'autonomie des universités. «C'est contre-productif», s'est exclamée la principale de l'université McGill, Heather Munroe-Blum, qui rencontrait hier l'équipe éditoriale de *Le Devoir*. «Il n'est pas sain de punir un système où on travaille fort pour développer une bonne gouvernance et avoir une bonne reddition de comptes», a ajouté Mme Munroe-Blum, qui préside par ailleurs la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ).

Mme Munroe-Blum juge que les demandes d'autorisation auprès de Québec, et ce, peu importe la provenance des fonds en jeu, risquent de freiner le développement des universités et d'entraîner des délais inutiles et des coûts additionnels dans la conduite des projets immobiliers. «Les lois ne régissent pas les problèmes de manque de jugement», a-t-elle lancé.

Le son de cloche était similaire du côté de plusieurs établissements universitaires. «Cela ferait des universités québécoises celles en Amérique du Nord où il y aurait le plus de contrôle étatique. Cela pose un problème sur la capacité de développer des partenariats. Nous serions très contraints dans notre développement. Cela deviendrait plus difficile d'être un peu novateur», a fait valoir un haut cadre universitaire ayant requis l'anonymat.

Le Devoir

## VEIL

SUITE DE LA PAGE 1

féroce anti-Israélienne, jusqu'à l'antijudaïsme. On observe la même tendance au Québec.

### Collection de mémoires de survivants

L'infatigable défenderesse des droits de la personne passe la semaine de ce côté-ci de l'Atlantique Nord. L'Université de Montréal lui remet aujourd'hui un doctorat honorifique. Hier, elle était l'invitée d'honneur de la Fondation Azrieli, qui lançait sa collection des mémoires de survivants de l'Holocauste. Des centaines d'invités ont assisté à l'événement inaugural, sous haute sécurité, en la salle du Gesù, à Montréal.

La première mouture des souvenirs de Canadiens ayant survécu au génocide compte six ouvrages. La Fondation de l'architecte et promoteur immobilier David J. Azrieli, lui-même rescapé de la catastrophe, a déjà reçu 170 propositions de manuscrits.

«Notre programme vient de notre cœur», expliquait hier Naomi Azrieli, fille du fondateur de l'organisation philanthropique. «Nous voulons que les Canadiens et les gens de la communauté juive puissent savoir ce qui s'est passé.» Les six premiers volumes, regroupés dans un coffret, seront distribués gratuitement aux bibliothèques publiques du pays.

Mme Veil elle-même lancera ses propres mémoires à la fin du mois, en France. «Je vais traiter de mon expérience des camps dans un chapitre. C'est moins une autobiographie qu'une réflexion sur notre temps que je vais publier.» Elle a refusé de s'étendre sur le sujet, sauf pour donner un exemple de «comportement» dont elle traite, le fait qu'«il ne se passe plus rien» au Parlement européen de Strasbourg, qu'elle a présidé entre 1979 et 1982.

Du même souffle, elle avait été restée très attachée à Si c'est un homme, le premier et le plus émouvant récit du survivant italien Primo Levi, publié quelques mois après son retour d'Auschwitz. «Un tout

petit livre où tout est dit», a-t-elle résumé en précisant ne pas «avoir souvenir» d'avoir croisé des déportés italiens dans le complexe concentrationnaire.

Environ 76 000 Français ont été déportés sous le régime de Vichy vers les camps de travail ou de la mort. À peine 2500 en sont revenus, pour la plupart des jeunes. Montréal abrite une des plus importantes communautés de survivants au monde. Cette communauté compte encore 8000 membres, ce qui en fait la plus forte après celles d'Israël et de New York.

La métropole abrite aussi des survivants d'autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle, des Rwandais et des Cambodgiens ayant échappé aux massacres. Mme Veil refuse d'entrer dans le compte sinistre des comparaisons. «Je crois que tous les génocides sont différents et qu'on ne rend service à aucun en les amalgamant, a-t-elle dit. Celui du Cambodge visait les intellectuels ou les gens perçus comme tels. Celui du Rwanda concerne deux groupes en tensions depuis des décennies, des tensions d'ailleurs alimentées par les puissances coloniales belge et française. Le génocide des juifs visait l'extermination de personnes pour leurs origines raciales. Assimiler et comparer ces tragédies n'a pas de sens. Il faut plutôt chercher à les comprendre dans leurs différences.»

Elle s'est aussi interrogée sur le «devoir d'ingénierie» et d'autres notions similaires qui ne font parfois, peut-être, qu'«accentuer les conflits». Pour elle, la paix, le pardon et les solutions de réconciliation nationale demeurent autrement plus souhaitables.

«Je pense que Nelson Mandela demeure le grand sage de notre temps», a-t-elle finalement souligné en parlant du dirigeant de la lutte anti-apartheid devenu le président de l'Afrique du Sud (1994-99). «Je ne dis pas qu'il ne faut jamais partir en guerre. Il fallait partir en guerre contre Hitler. Mais je dis que la guerre n'est pas nécessairement la bonne méthode pour arriver à résoudre de très profonds conflits.»

Le Devoir

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux de Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 9<sup>e</sup> Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

# LES SPORTS

Montréal 3, Pittsburgh 2

## Dryden, Roy et maintenant Price

FRANÇOIS LEMENU

Pittsburgh — Ken Dryden en 1971. Patrick Roy en 1985. Il faut maintenant ajouter le nom de Carey Price à ce groupe sélect.

Comme ses illustres prédécesseurs, Price est parvenu à inscrire une victoire à son premier match dans la Ligue nationale. Et comme Dryden et Roy, le gardien de Williams Lake, en Colombie-Britannique, a réussi l'exploit au domicile des Penguins de Pittsburgh, le Canadien l'emportant 3-2, hier soir, au Mellon Arena.

Price a été solide à son premier départ dans la LNH. Le jeune gardien de 20 ans a joué avec assurance et aplomb, si on fait exception de son jeu autour du filet. Il a fait face à 28 tirs.

«Je me suis amusé ce soir [hier], a dit Price qui était très calme après le match malgré l'importance de la rencontre sur le plan personnel. «Les gars ont vraiment bien joué, a-t-il ajouté. Ils m'ont aidé à bien voir la rondelle. Ils m'ont facilité le travail.»

Saku Koivu a été impressionné par le niveau d'assurance affiché par le jeune gardien. «Il a

joué avec confiance. C'est pas évident pour un jeune de 20 ans, a déclaré le capitaine. Il avait l'air très à l'aise. C'est agréable de voir un jeune jouer de la sorte.»

Tomas Plekanec, Alex Kovalev et Andreï Markov ont marqué les buts du Tricolore. Ryan Whitney et Maxime Talbot ont réussi ceux des Penguins.

Kyle Chipchura faisait lui aussi ses débuts dans l'uniforme tricolore. Des débuts pas très convaincants faut-il préciser. Josh Gorges a également éprouvé sa part de difficultés.

Par cette victoire, le Canadien a récolté cinq points en trois matchs à l'étranger. On peut seulement imaginer l'accueil que recevront les joueurs de Guy Carbonneau lors du match inaugural de l'équipe, samedi, au Centre Bell. «Cinq points sur six, c'est pas parfait mais c'est quand même bien», a noté Carbo au sujet de ce début de saison plutôt prometteur.

Price bien protégé

Les joueurs du Canadien ont bien protégé Price en première période, limitant les Penguins à neuf lancers malgré deux supériorités numériques. Il

faut dire que les Penguins ont manqué de précision dans leurs tirs.

Le Tricolore a fait preuve d'indiscipline en deuxième, écopant trois autres pénalités. Whitney a profité d'une mêlée pour inscrire le premier but de la rencontre à 7:08 de l'engagement durant l'absence de Markov. Le Russe a été puni après avoir cherché à réparer une maladresse de Chipchura.

Price a gardé son équipe dans le match lorsqu'il a stoppé Adam Hall d'un plongeon désespéré. Le Canadien l'a remercié en marquant deux buts.

Plekanec a créé l'égalité à 13:07 lors d'une supériorité numérique. Il a eu raison de Marc-André Fleury d'un puissant tir d'une vingtaine de pieds. Kovalev a suivi à 17:00 d'un lancer des poignets qui a échappé au jeune gardien des Penguins.

En troisième, Markov a fait 3-1 à 2:51 après une belle incursion de Michael Ryder. Talbot a réduit l'écart à 3:48 à la suite d'une passe lumineuse d'Evgeni Malkin.

Price a ensuite fermé la porte malgré les attaques répétées des Penguins.

La Presse canadienne

ET PUIS EUH



Jean Dion

## C'est pas fini

Les traditions se perdent horriblement, on dirait, et c'est pas mal dommage. Examinons quelque chose: il est de notoriété publique et parapublique que si le merveilleux monde du sport<sup>TM</sup> exerce un tel attrait sur le contribuable moyen, c'est pour une foule de raisons excitantes, et notamment celle-ci: il offre un résultat immédiat, contrairement à la vie en général, où on se rend souvent compte des années plus tard qu'on aurait donc dû, ou pas. Sport égale instantanéité et certitude. On regarde le match et, au bout de trois heures et quelques, regardez-moi donc ça si c'est pas pratique, pas de tataouinage, on a un gagnant et un perdant ou, à la rigueur, une bonne nulle. Dans la vie en général, tout est toujours compliqué, avec plein de mais, de peut-être, de c'est-à-dire, d'en revanche. Le sport est simple, jeune, frais, débordant d'énergie et puis euh.

Vrai?

Plus maintenant.

Il appert en effet que le vieux Yogi avait tort, mesdames messieurs. Yogi, on s'en souviendra à moins qu'on ait été en boisson à ce moment-là, avait déclaré que c'est pas fini tant que c'est pas fini. Sans doute était-ce vrai à l'époque, mais plus maintenant. Maintenant, de nos jours, il faut plutôt en référer au théorème numéro 54 de Rogatien, élaboré pas plus tard que l'autre jour et qui se détaille comme suit: c'est pas fini même quand c'est fini.

Exemples à l'appui. Prenons le cas d'Oscar Pereiro. En 2006, Pereiro a terminé en deuxième place au Tour de France cycliste. Terminé? Voilà un bien grand mot, que vous devriez n'utiliser qu'avec parcimonie et circonspection. Certes, le fla-fla sur les Champs-Élysées était passé, le maillot jaune attribué, le bilan déposé et tout ça, mais c'était loin d'être fini même si c'était fini. Et, de fait, c'est le 20 septembre dernier, quatorze (14) mois plus tard, après que Floyd Landis eut épuisé tous ses recours, que l'Oscar est officiellement devenu champion du Tour 2006. Le maillot du vainqueur lui sera remis lundi à Madrid, ce qui, si vous voulez mon avis si humble qu'il se dissimule dans le peloton et n'essaie jamais de partir en échappée, fait assez biz merci. Z'aurait au moins pu lui payer une saucette à Paname, non?

(Remarque, ils sont peut-être un peu vite en affaires, les dirigeants du Tour. Landis a fait savoir hier qu'il gossiera encore un peu en portant sa cause devant le Tribunal arbitral du sport. Ensuite, il pourrait bien y avoir la Cour pénale internationale, le Conseil de sécurité des Nations unies et bien d'autres choses encore. Une réputation, ça n'a pas de prix. Pour tout le reste, il y a une carte de crédit dont j'oublie malencontreusement le nom à ce moment ici.)

Bien sûr, pourra-t-on rétorquer, voilà de la fort minuscule bière en comparaison de ce qui s'est produit plus tôt cette année, au printemps. En mai, le Danois Bjarne Riis a reconnu qu'il était érythropoïétin jusqu'à la garde lorsqu'il avait lui-même remporté le Tour de France. Conséquence de quoi, en juin, les autorités lui ont retiré son titre de champion. Or Riis avait gagné en... 1996, ce qui nous donne, si je sors ma calculatrice au laser liquide et effectue des calculs complexes par-delà les décennies, les siècles et même les millénaires, attendez voir une seconde, onze (11) belles années.

Et dire que pendant tout ce temps, tout le monde, vous, moi, avons vécu dans l'erreur et le mensonge. Je ne sais pas si il sera possible de nous en remettre. Comme ils disent dans les petites annonces des agences de rencontres, pas d'autre choix que de faire une croix sur [notre] passé.

Notons cependant que dans ce cas, aucun champion de remplacement n'a été identifié. Le poste a été déclaré vacant. Selon des sources, c'est d'ailleurs de ce genre de situations qu'est née l'expression anglo-saxonne «second to none».

Evidemment, il y a aussi Marion Jones, qui a rendu lundi ses cinq médailles olympiques après un délai d'environ sept (7) ans. Ça, ça va déplacer beaucoup de monde sur les podiums, sans parler de l'énorme boulot à faire dans le milieu de l'édition. Imaginez: rappeler tous les bouquins présentant les résultats des Jeux olympiques, badigeonner de Liquid Paper le nom de Jones, attendre que ça sèche, récrire à la main les noms des nouvelles médaillées ou des déjà médaillées qui obtiennent une nouvelle médaille, remettre les livres dans des enveloppes, poster le tout. Et qui donc va payer pour ça? Marion Jones? Le CIO? Le laboratoire BALCO? (En passant, ne quittez pas votre appareil, je vais vous en raconter une bonne à propos de Victor Conte la prochaine fois.) Les assurances de Floyd Landis?

Oui, les traditions se perdent. Certes certes certes, des trucs semblables et quelquefois de bien pires se sont déjà produits avant. Jim Thorpe, par exemple, avait décroché l'or au pentathlon et au décaathlon lors des Jeux de Stockholm, en 1912, puis avait été disqualifié a posteriori lorsqu'il avait été découvert qu'il avait joué deux saisons dans une ligue de baseball semi-professionnelle aux États-Unis. On lui a retiré ses médailles, et ce n'est finalement qu'en 1982 — vingt-neuf (29) ans après sa mort — que, devant la preuve que sa disqualification était survenue hors délai, le CIO a procédé à sa réhabilitation (en en faisant toutefois seulement un co-champion olympique). L'année suivante, ses filles ont reçu des médailles commémoratives, les pièces originales ayant fait l'objet d'un vol dans le musée où elles étaient conservées et n'ayant jamais été retrouvées.

Pas mal, tout de même: soixante-dix (70) ans à se mettre l'annulaire dans l'oculaire en pensant que les résultats étaient bel et bien complets, inaltérables, éternels.

Et avec la multiplication probable des révélations d'histoires de dopage au cours des années à venir, on n'a pas fini d'avoir à branler dans le manche. Aussi, dorénavant, lorsque vous entendrez: «Untel a bouclé l'épreuve en dixième place», songez: «Untel a provisoirement bouclé l'étape en dixième place». On vous dit: «Le Canadien a gagné 4-3»? Songez: «Apparence que le Canadien semble avoir gagné pour le moment.»

Non non non, mille fois non, chers amis, c'est pas fini même quand c'est fini.

jdion@ledevoir.com

Les Alouettes

## Le contrat du quart Anthony Calvillo est prolongé d'une saison

BILL BEACON

Anthony Calvillo, qui tente de réécrire le livre des records pour la LCF, aura au moins une autre saison pour y parvenir.

Le vétéran de 14 saisons dans la Ligue canadienne de football a vu son contrat être prolongé d'une saison par les Alouettes qui le garderont dans leurs rangs jusqu'à la fin de la saison 2008.

«J'aurais aimé que ça se fasse avant, mais ça ne s'est pas produit, a dit le vétéran de 35 ans. Mais si cela a pris du temps, ce n'est pas parce qu'on était malheureux de part et d'autre.

«La question est revenue sur le tapis cette semaine et nous avons décidé de le faire. Ma famille est heureuse et je le suis aussi.»

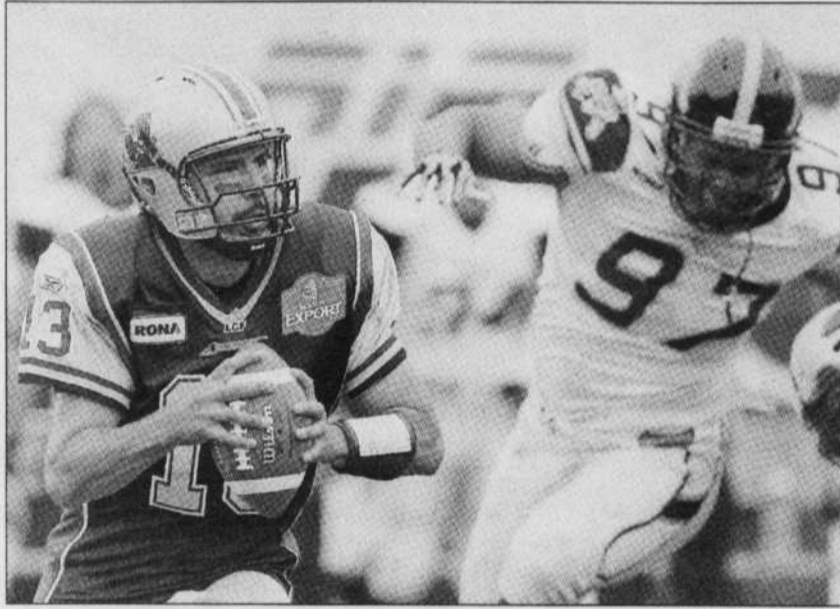
La famille de Calvillo a d'ailleurs été une source d'inquiétude pour les Alouettes cette semaine.

Son épouse Alexia Kontolemos doit accoucher du deuxième enfant de la famille lundi, mais si l'accouchement devait se produire avant, Calvillo devrait décider s'il affrontera les Argonautes de Toronto demain.

Son épouse veut qu'il joue, mais Calvillo dit qu'il est déchiré.

S'il ne peut être à Toronto, les Alouettes devront décider qui de Marcus Brady ou Jason Maas commencera le match contre les Argos, qui sont à égalité avec les Alouettes au deuxième rang de la section est. Ils ont tous deux des fiches de 7-7. Ils s'affronteront à nouveau le 20 octobre au Stade olympique.

Les Alouettes ont présenté un dossier de 1-2 quand Brady a remplacé Calvillo, blessé à une épaule.



SHAUN BEST REUTERS

Anthony Calvillo vient au deuxième rang des passeurs de l'histoire de la LCF avec 3750 passes complétées en carrière.

Calvillo vient au deuxième rang des passeurs de l'histoire de la LCF avec 3750 passes complétées en carrière, au troisième rang avec 52 469 verges de gains par la passe et cinquième avec 283 passes de touchés. Joueur par excellence en 2003, il a connu quatre saisons de suite de 5000 verges de gains de 2002 à 2005.

Calvillo a dit qu'il n'a pas écopé une diminution de salaire qu'on estime à 300 000 \$, mais il n'a pas tenté non plus d'obtenir une importante augmentation pour s'approcher du salaire de 1,6 million de Casey Printers, par exemple. Les Alouettes ont tenté de le mettre sous contrat, ce qui aurait sans doute signifié à court ou moyen terme la fin pour Calvillo à Montréal.

«Je joue ici depuis longtemps et je pense

que j'ai mérité chaque dollar qu'on m'a donné, a dit le quart originaire de Los Angeles. Je suis satisfait de mon salaire. Je le suis depuis six ans. Tant mieux si certains font plus, mais je suis heureux ici à Montréal. Je veux demeurer ici.»

Jim Popp, directeur général et entraîneur-chef de l'équipe, a dit qu'il voulait éprouver tout doute de l'esprit de Calvillo, qu'il voulait qu'il réalise que l'équipe voulait toujours de lui malgré sa blessure.

«Il n'y a jamais eu aucun doute dans mon esprit. Je savais qu'il serait de retour, a dit Popp. Maintenant, je peux négocier avec d'autres joueurs. Il fallait d'abord que je m'assure que Calvillo soit là.»

La Presse canadienne

### MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and 0559

#### HORIZONTALEMENT

- 1. Condamnation aux peines éternelles de l'enfer - Première personne.
2. S'adapte exactement - On peut les tanner.
3. Crêpe asiatique - Analphabète.
4. Pièce de literie - Décharge.
5. Religieuse - Noirci.
6. A deux branches - Peu fréquentée.
7. Orné de métaphores - Faire des vers.
8. Qui dure douze mois - Désœuvré.
9. Partie d'un tout - Jeu chinois.
10. Préfixe - Autre nom du moi - Parent.
11. Hors circuit - Myriapode - Mécomptement.
12. Tombe du ciel - Avant de sauter.

- 3. Provisoire - Titane.
4. Lettre grecque - Raboteuse.
5. Maison de fous - Poème triste.
6. Il était très bon tireur - Oiseau australien.
7. Désavantager - Largeur de papier peint.
8. Qui est en exploitation.
9. Bien distinct - Ligne de séparation.
10. Amenés à soi - Parfois mousseux.
11. Arrivé à maturité - Fonder.
12. Devenu habile - Châtiment.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and 0558

#### VERTICALEMENT

- 1. Délation.
2. Un Martini - Manganèse - À poil.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Météo Média logo and weather forecast table for various Canadian cities including Montréal, Québec, and Gatineau.

## CULTURE

## La Vitrine culturelle ouvre ses portes à Montréal et sur Internet

PAUL CAUCHON

Après dix ans d'attente s'ouvrant enfin hier soir à Montréal La Vitrine, ce guichet unique d'information et de promotion de la culture dans la métropole. Ce service très attendu permettra non seulement d'obtenir de l'information centralisée sur tout ce qui se passe en ville mais aussi, comme à New York, d'obtenir tous les jours des billets invendus, à prix réduits, pour les différents spectacles.

L'inauguration a été faite hier en présence de la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, et du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

La Vitrine, c'est d'abord une adresse bien concrète, au 145 de la rue Sainte-Catherine Ouest, à la Place des Arts, où les visiteurs pourront trouver une billetterie et des agents culturels qui les conseilleront sur les activités en salle, de 11h à 20h.

Mais c'est aussi une adresse Internet, [www.lavitrine.com](http://www.lavitrine.com), qui présente toute l'offre culturelle de Montréal, gratuite et tarifiée. L'internaute peut d'ailleurs s'abonner à une infolettre et à un système d'alerte qui l'informerait quotidiennement de l'arrivée de billets à tarif réduit, selon ses intérêts culturels.

Il est prévu de déménager un jour La Vitrine à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, dans le quartier des spectacles.

Ce projet de vitrine culturelle avait été lancé en novembre 1998 par Tourisme Montréal. Il a donc fallu près de dix ans pour le réaliser.

Comme le taux d'occupation des salles de spectacles à Montréal est d'environ 70 %, on estime que 1,6 million de billets demeurent invendus dans les salles, ce qui représen-



La présidente du conseil d'administration, Lorraine Pintal, pose fièrement devant la nouvelle Vitrine culturelle de Montréal, officiellement ouverte depuis hier.

te un manque à gagner d'environ 50 millions de dollars par année. Par La Vitrine, que ce soit sur la rue Sainte-Catherine ou sur Internet, tant les Montréalais que les touristes pourront donc obtenir des billets tous les jours, et ce sont les producteurs qui fixeront eux-mêmes les rabais, qui pourront aller de 5 à 50 % et plus. L'offre ne se limite pas au centre-ville de Montréal, puisqu'elle s'étend aux salles situées dans un rayon de 80 kilomètres autour de la métropole.

La Vitrine a également pour objectifs de démocratiser la culture et

de permettre à de nouveaux spectateurs, particulièrement les plus jeunes, d'assister à un spectacle.

La Vitrine est un organisme sans but lucratif présidé par Lorraine Pintal, directrice du Théâtre du Nouveau Monde. Le conseil d'administration est formé d'une vingtaine de personnes qui représentent un éventail d'organismes montréalais, de l'Équipe Spectra à l'Opéra de Montréal en passant par l'Agora de la danse ou la Tohu. Ce ne sont pas encore tous les producteurs montréalais qui font affaire avec La Vitrine, mais Lorraine

Pintal promet que d'ici décembre, on devrait avoir joint à peu près tout le monde, autant les grandes salles établies que les galeries ou les petits bars qui présentent des spectacles plus underground.

Ce projet jouit de l'apport du gouvernement québécois, qui verse près de 800 000 \$ pour quatre ans. La Ville de Montréal verse également 125 000 \$, et plusieurs partenaires privés contribuent à ses activités, dont, au premier chef, la Banque Nationale et Rogers.

Le Devoir

Daniel Bélanger au Métropolis

## Le bonheur est sur le toit

SYLVAIN CORMIER

D'entrée de jeu, c'est sûr, on était déficients. À tout le moins ceux d'entre nous qui avaient vécu l'extraordinaire soir du lancement-spectacle de *L'Échec du matériel*, en avril dernier. Impossible de ne pas s'y revoir on était au même Métropolis. Impossible de ne pas comparer, frisson pour frisson. Les extraordinaires nouvelles chansons, c'est ce soir-là que notre champion de la chanson les avait baptisées, jetées à l'eau, et nous en avions été tellement ébloués de joie qu'à la fin, nous avions ouvert mille parapluies. Hier soir, ça ne pouvait pas être encore le baptême. Trop tard. Ça avait beau être l'officielle première médiatique, ce n'était jamais que la fois d'après.

Bélanger le savait. Pas fou, il a commencé en douce. Tout en piano et bruitages, l'instrumentale *Amusements* était presque tapie dans l'ombre. Et puis la scène s'est dévoilée alors que démarrait *Télévision*, mais sans choc, en retenue. On avait tout loisir de la découvrir, cette scène, transformée en toit d'im-

meuble, avec ses antennes de télé et ses puits de lumière. Le toit du monde moderne, comprenions-nous. Dessous, le matériel. Suivait *Manière de parler, Les Temps fous*. Chacune plus intense que la précédente. La frappe d'Alain Quirion à la batterie s'alourdissait, Dan Thouin ajoutait un à un ses drôles de sons aux claviers pendant qu'Olivier Langevin tissait tranquillement son tapis magique de guitares. Bélanger, lui, semblait monter peu à peu le ton, et la choriste Janis Nicole Thompson le suivait, épousant tous les contours de ses fabuleuses mélodies. Gilles Brisebois, pas énervé à la basse, tenait le fort, mais de plus en plus fort.

La progression allait être lente, mais inexorable: de chanson en chanson, les rythmes pesaient plus pesamment, les guitares s'éteignaient, les claviers augmentaient en densité, et la voix de Bélanger devenait à chaque titre un peu plus puissante et solennelle. Cette soirée n'allait pas être légère: échec du matériel, fin de l'homme, on n'était pas dans le primesautier, pas dans le badin. Bélanger a aligné ses ballades



Daniel Bélanger hier au Métropolis.

les plus tragiquement belles, *Te quitter, Relié, Dis tout sans rien dire*. C'était lourd et sourd, et planant à la fois. Guitares et claviers quittaient le toit pour le ciel, basse et batterie les rattachaient à la bâtisse comme des cerfs-volants.

Arrivé à *Fous n'importe où*, c'était immense. Un monde de sons. Le ciel tapissé, la salle remplie. L'orgue

des Doors. Le groove dansant. Bélanger, pieds bien plantés sur le toit, laissait sa voix aller où elle voulait, c'est-à-dire partout. Mine de rien, c'était à nouveau le frisson d'avril. Le Métropolis était vaisseau, en route vers de nouvelles aventures. Tout était redevenu possible. Y compris la récréation, juste avant l'entracte: *Le Parapluie*. Tout le monde a chanté, Marc Déry est venu jouer du balai pendant que son ancien acolyte de Zébulon — Quirion, tournicot! — tâtait du vibrapone. C'était fou, heureux, jazzy cool, le bonheur sur le toit.

La suite? Vous me raconterez: j'ai quitté après le décollage de la deuxième partie, fantastique *Dans un Spoutnik*. S'en venait une sacrée séance de défoulement, d'après la liste prévue: accolés, les machines à danser que sont *Fermeture définitive* et *Sports et loisirs* allaient transfigurer l'échec du matériel en victoire des corps. Ne soyez pas surpris de me revoir au Métropolis d'ici à samedi: la fin de ce spectacle ne sera pas la fin de l'homme.

Collaborateur du Devoir

Yves Lambert &amp; le Bébert Orchestra au Lion d'Or

## Du trad qui respire et qui respire!

YVES BERNARD

C'était soir de première hier soir au Lion d'Or alors que le Bébert Orchestra livrait *Le monde à Lambert*, suite à la parution le mois dernier de l'excellent disque du même nom. À chaque mercredi d'octobre jusqu'au 24, le concert est jumelé à la présentation d'un moyen métrage en association avec le Festival des Films de Portneuf sur l'Environnement.

Après la projection de *L'homme est son projet* du réalisateur Bruno Boulianne, l'homme au chapeau

lance le concert en disant des extraits de la *Bête Politique* de Gérald Godin, avant de transporter l'auditoire dans un climat atmosphérique à l'aide du son de la transe du didgeridou. On est loin du trad et pourtant pas tant que ça, la soirée étant ponctuée aussi bien de l'âme des poètes que de celles des musiciens traditionnels, avec toujours ce côté historique même lorsque le son s'éloigne de la tradition.

On entame *Sans passeport*. Tous sortent en même temps ce bon gros swing québécois avec ce

quelque chose de rocailleux. Même si l'interprétation ne manque pas de nuances, Bébert n'a toujours pas dit un mot et déjà tous se mettent à taper des mains sur le rythme d'enfer du groupe.

L'ex-bottinien n'a rien perdu de sa gouaille, même si on l'avait déjà vu plus causeur. «*Dans le monde à Lambert, tout est encore possible. Tout le monde "deboutte", parce que c'est en se tenant "deboutte" qu'on va arriver à quelque chose!*» C'était parti pour ne plus arrêter. Intros aériennes, folk impressionniste, swing intemporel, rythmes d'enfer

avec pieds et cajons, reels à deux violons, basse et contrebasse vertigineuse déclinée avec ou sans archet, jams déconstruits courts et débridés, effets dramatiques sur les textes poétiques, mélodies ponctuées de jazz, de manouche et de blues, textes engagés et engageant. «*Si la beauté était notre seule arme contre les armes...*» soupire le chef de paix. Il sait doser, parler sérieusement sans perdre le sens de la fête, aller ailleurs sans s'écarter de ce Québec qui lui est si cher.

Collaborateur du Devoir

PARIS

## Le budget du Centre culturel canadien est réduit de 11 %

Le programme d'aide aux tournées artistiques reste en place

FRÉDÉRIQUE DOYON

On annonçait sa mort prochaine, mais l'agonie semble devoir durer. Le budget du Centre culturel canadien à Paris subit une cure minceur de 11 % pour l'année en cours. Les compressions annoncées l'an dernier au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) affectent en effet les dépenses en diplomatie culturelle, mais moins du double que prévu.

Selon les chiffres fournis au Devoir par le ministère, le financement du Centre culturel canadien est passé de 736 000 \$ en 2006-07 à 653 000 \$ cette année (budget prévu), alors qu'il avait connu des augmentations constantes au moins depuis 2004-05. On est toutefois loin, pour l'instant, de la catastrophe annoncée l'an dernier.

«*Le gouvernement du Canada n'a jamais eu l'intention de fermer le Centre culturel à Paris*», assure le ministère par la voix de sa porte-parole, Catherine Gagnaire, en évitant d'expliquer cette diminution. «*Avec un budget annuel d'à peu près 700 000 \$, le Centre a la capacité de travailler en collaboration et de façon stratégique avec des partenaires canadiens, tels que le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, les provinces (notamment Québec), [...]*», et ce, pour le bénéfice des artistes et du Canada.

Pourtant, à pareille date l'an dernier, le milieu culturel s'insurgeait de l'amputation annoncée de la moitié de l'enveloppe du Fonds pour la diplomatie ouverte, qui fonctionnait jusque-là avec 25 millions. (A titre indicatif, l'Institut Goethe, qui diffuse la culture allemande à travers le monde, bénéficie d'un budget de 170 millions d'euros.) *Le Devoir* révélait alors que les budgets pour les arts et la culture de toutes les représentations diplomatiques étaient comprimés, voire qu'ils seraient éliminés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007. Cinq postes de responsable culturel avaient ainsi disparu au Canada House de Londres. Au Centre culturel canadien à Paris, où on n'avait pas reçu les enveloppes pour passer le cap de 2007, on craignait le pire.

Mais voilà que le CCCP semble poursuivre ses activités à peu près normalement. Une sélection d'œuvres de l'exposition *Son et vi-*

sion présentée par le Musée des beaux-arts de Montréal l'an dernier et comprenant une poignée d'artistes québécois, dont Nicolas Baier, est notamment exposée. Le photographe canadien Edward Burtinsky y était en vedette jusqu'à la fin d'août. Le jeune auteur Neil Smith y lancera son roman *Big Bang* début novembre.

Perspectives d'avenir

Ironiquement, pour témoigner de l'activité du CCCP, le ministère décline les activités soutenues depuis le début de 2007. Rien à propos de l'avenir. Même prudence au CCCP, dont la nouvelle directrice, Louise Blais, n'a pas rappelé *Le Devoir* et dont le service des arts visuels assure que le programme d'expositions de l'an prochain est bouclé sans toutefois pouvoir en préciser le contenu. Vivant, donc, le CCCP, mais avec des moyens réduits et peu loquace quant à ses perspectives d'avenir.

Qu'arrive-t-il du Fonds pour la diplomatie ouverte? «*Notre gouvernement attache de l'importance à la culture, qu'il considère comme un des nombreux moyens*

*dont dispose le Canada pour atteindre ses objectifs en matière de politique étrangère. Les services gouvernementaux continuent de travailler en étroite collaboration avec le milieu artistique afin de relever la présence culturelle du Canada dans le monde.*» Voilà un discours qui tranche avec les annonces de l'an dernier.

Du côté du programme Promotion des arts (pour l'aide aux tournées des compagnies artistiques), qui a failli passer à la trappe l'an dernier avant que le ministère ne se ravise, l'enveloppe de 4,7 millions reste en place.

Le MAECI ajoute qu'il «*planifie de renforcer son partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada*», a rapporté Mme Gagnaire.

Le directeur de la compagnie de danse Flak, qui tourne beaucoup et confirme avoir reçu sa subvention, propose une lecture des propos du ministère: «*Certaines personnes croient que les tournées devraient être prises en charge par le Conseil des arts du Canada et Patrimoine canadien et non par le MAECI*», a dit Guillaume Bard, qui rentre d'Europe, où la troupe a notamment ouvert le festival CODA d'Oslo.

Le Devoir



Académie des lettres du Québec

Le 25<sup>e</sup> Colloque des écrivains, sous le thème

«La poésie comme expérience»

Organisé par Claude Lévesque, vice-président de l'Académie des Lettres du Québec

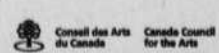
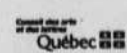
LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2007 DÈS 9H30

Maison de la culture Plateau-Mont-Royal 465, avenue du Mont-Royal Est

PARTICIPANTS :  
PAUL BÉLANGER,  
THIERRY BISNONNETTE,  
ANTOINE BOISCLAIR,  
ANDRÉ BROCHU,  
PAUL CHAMBERLAND,  
FRANÇOIS CHARRON,  
NORMAND DE BELLEFEUILLE,  
LOUISE DUPRÉ,  
MADELEINE GAGNON,  
PAUL CHANEL MALENFANT,  
PIERRE OUELLET,  
ÉLISE TURCOTTE.

Entrée libre

Ce colloque est soutenu par le Conseil des Arts et des lettres du Québec, le Conseil des Arts de Montréal et le Conseil des Arts du Canada.



F. Roy WILLIS

**CIVILISATION OCCIDENTALE**  
(Deux tomes) 4<sup>e</sup> édition

Parfait pour les études collégiales

Tome I (496 p.) - 44,05 \$  
ISBN 978-2-7601-2563-6  
Tome II (504 p.) - 44,05 \$  
ISBN 978-2-7601-2570-4

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Hélène TRUDEL

**Le Chasseur d'anglicismes**  
Travaux pratiques

Pour les personnes qui ont à cœur la qualité de la langue française.

Cahier • 144 pages • 16,95 \$  
ISBN 978-2-7601-6911-1  
Carnet • 148 pages • 33,95 \$  
ISBN 978-2-7601-6910-4

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.